

Le DPA (Développement du Pouvoir d'Agir) : une posture ajustée aux accompagnements complexes

OBJECTIFS

- ▶ Développer une approche éducative alternative à l'accompagnement vers l'autonomie dans les situations complexes (échecs répétés, issues peu favorables...), sources de sentiment d'impuissance pour les professionnels...
- ▶ Mettre en œuvre un processus DPA auprès des usagers, favorisant l'engagement de toutes leurs capacités dans un cercle vertueux d'actions.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation
Recueil des attentes
Etudes de cas, apports théoriques, méthodologiques, vidéos
Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel intervenant auprès d'usagers en situation de handicap ou de fragilité

Animation : Formateur en relations humaines et communication, praticien PNL

Nombre de participants : 15 personnes maxi

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 05/05/2025 au 07/05/2025

Sessions programmées

Droits d'inscription

1200 €



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ L'approche DPA (Développement du Pouvoir d'Agir)
 - origine, fondamentaux, intérêt, limites
 - une approche spécifique pour les situations les plus complexes rencontrées sur le terrain
- ▶ Les expérimentations en secteurs sanitaire, social et médico-social
 - enfance inadaptée, publics en situation de handicap, publics du soin psychiatrique...
- ▶ DPA et participation des usagers : passer du « dire » à « l'agir »
 - modes d'action pour transformer expressions, souhaits, plaintes... en actions bénéfiques pour les usagers
- ▶ DPA et autonomie : de la notion d'aide au concept DPA
 - impact de ce changement de perception sur la posture et les pratiques professionnelles
 - ré-interrogation des motivations profondes de l'aidant
 - sortie de la position dominante de l'accompagnant
- ▶ DPA et co-aidance
 - le pouvoir des usagers comme experts de leur situation
 - réajustement de son accompagnement : sortir de la position du « sachant »
- ▶ Méthodologie du DPA : les étapes du processus
 - redéfinir l'expertise et l'expert
 - repenser ce qui fait prévention : la notion de risque à prendre
 - transformer responsabilisation en responsabilité : passer du sentiment de responsabilité (potentiellement culpabilisant) à l'acte responsable
 - assumer l'altérité du rôle professionnel : les aidants ne sont pas les aidés
 - développer la participation du faire (faire avec)

